

# Relevé de décisions du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> juillet 2017

## Aide aux clubs pour la participation aux finales nationales des coupes fédérales

Le Comité Directeur a été invité à se prononcer sur des demandes d'aide des clubs participant aux finales nationales des coupes fédérales :

- Brest USAM en Coupe de la Parité les 17-18 juin 2017 à Chinon
- Liffré en Coupe Jean-Claude Loubatière les 24-25 juin 2017 à Chamblanc
- Yffiniac en Coupe 200 les 24-25 juin 2017 à Reims

## Politique générale d'aide aux clubs

Afin que la politique de la Ligue en la matière soit affichée aux clubs de manière transparente, les décisions suivantes sont prises :

- Les demandes d'aide doivent être formulées auprès du Président par courrier électronique un mois avant la compétition. Elles doivent comprendre un budget prévisionnel de l'action, mentionnant les frais de transport (carburant et péages) et d'hébergement pour 4 joueurs ainsi que les aides demandées.
- La Ligue aide les clubs à hauteur de la moitié des dépenses engagées pour le transport et l'hébergement.

En retour, la Ligue exige des clubs aidés un texte de compte-rendu de leur participation à la compétition et une photo d'illustration pour la communication de la Ligue sur son site web, dès retour de la compétition.

Cette politique d'aide aux clubs vaut pour les saisons à venir.

## Aides accordées en 2017

Après examens des demandes, le Comité Directeur alloue les aides suivantes :

- Brest USAM : 70€
- Liffré : 200€
- Yffiniac : 170€

## **Interclubs adultes**

La possibilité de réduire le nombre de joueurs en Nationale 4 adultes de 8 à 6 avait été étudiée par le Comité Directeur le 31 mai 2017, qui avait décidé à l'unanimité du passage à 6 joueurs dès la saison 2018 si la Fédération prenait une décision en ce sens.

Le passage à 6 joueurs ayant été rendu possible sur Décision du Comité Fédéral du 18 juin 2017, cette mesure entre en vigueur dès la saison 2018.

Compte tenu de cette modification, la date limite d'inscription des équipes en Nationale 4, prévue par la Fédération le 31 mai et déjà repoussée pour la Ligue au 1<sup>er</sup> juillet, est à nouveau repoussée au 31 juillet pour que les clubs puissent prendre en compte ce nouvel élément.